



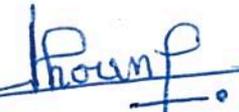
N/Réf. : 2553 / 22 / SBEE / DG / SG / DPAL / PRMP / APM-CMEDDS / APM-CESC / SPM  
Cotonou, le 16 décembre 2022  
V/Réf. :

<u>DESTINATAIRE</u> :	A l'attention du public	<u>EXPEDITEUR</u> :	<b>M. Atzel KOTY</b> Personne Responsable des Marchés Publics de la SBEE <b>PRMP – SBEE</b>
<u>OBJET</u> :	<b>Décision d'infructuosité</b>		
<u>RÉFÉRENCES</u> :	1. Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) n°231 / 21 / SBEE / DG / DPAS / PRMP / COE du 11/06/2021 ; 2. Procès-verbal n°38-45/DNCMP/DSIAS-G5A/2022 du 16 novembre 2022.		

Dans le cadre du Dossier d'Appel à Concurrence (DAC) portée en 1<sup>ière</sup> référence pour la **SÉLECTION DE PRESTATAIRES POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES SITES DE LA SBEE**, et conformément aux dispositions en vigueur, la Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique, a l'honneur de porter à l'attention du public, l'**infructuosité** de l'appel à concurrence, au motif qu'aucune offre n'est conforme au dossier.

Pour la Personne Responsable des Marchés Publics absente,  
L'Assistant en Passation des Marchés, Chargé du Montage et de  
L'Evaluation des Dossiers en dessous du Seuil (APM/CMEDdS) ai



  
**Fortuné HOUNDJI**